

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de titre de créance) de remboursement par anticipation avec barrière de 10 ans et 4 mois lié à l'indice Euronext G Credit Agricole 310523 Decrement 1.05 Index ("Proximité Credit Agricole Decrement 1.05 Octobre 2024")
Identificateur du produit	ISIN: XS2773489344 Valoren: 134736254
Initiateur du produit	Goldman Sachs International, faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriis.eu ou appelez le +442070510104 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Goldman Sachs International en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date du document	12 juin 2024 à 16:01:24, heure locale à Paris

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type	Le produit est un titre de créance de droit anglais. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit sont garanties par The Goldman Sachs Group, Inc.
Durée	Le produit a une durée déterminée et sera échu le 30 octobre 2034, à moins qu'un événement de remboursement par anticipation se produise.
Objectifs	Le produit offre un potentiel d'appréciation du capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance de l'indice Euronext G Credit Agricole 310523 Decrement 1.05 Index (l'actif sous-jacent). En outre, vous prenez le risque de perdre une partie ou l'intégralité de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit sera échu au plus tard le 30 octobre 2034. Toutefois, le produit peut être remboursé par anticipation en fonction de la performance de l'actif sous-jacent. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 EUR. Le prix d'émission est fixé à 100,00% de la valeur nominale. Le produit sera coté à la bourse Luxembourg Stock Exchange (Main Segment). La date d'émission est le 26 juin 2024. Le rendement de ce produit est déterminé en fonction de la performance d'un actif sous-jacent modifié, qui est calculée en réinvestissant tous les dividendes bruts payés par le(s) composant(s) de l'actif sous-jacent et en soustrayant un Décrément prédéfini. Si les dividendes réels payés par le(s) composant(s) de l'actif sous-jacent sont inférieurs au Décrément prédéfini, la performance modifiée de l'actif sous-jacent sera pénalisée par rapport à la performance "price return". Par contre, si les dividendes réels payés par le(s) composant(s) de l'actif sous-jacent est/sont supérieur(s) au Décrément prédéfini, la performance modifiée de l'actif sous-jacent sera améliorée par rapport à la performance "price return" traditionnelle. Décrément prédéfini: Le Décrément prédéfini pour l'actif sous-jacent est indiqué dans le tableau ci-dessous. Le Décrément prédéfini est un montant annualisé et est détaché quotidiennement.

Actif sous-jacent	Décrément prédéfini
Euronext G Credit Agricole 310523 Decrement 1.05 Index	1,05 EUR

Fonction du remboursement par anticipation: Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent, à une date d'observation du remboursement par anticipation, est supérieur ou égal au niveau de la barrière de remboursement par anticipation considérée, le produit terminera à la date de paiement du remboursement par anticipation correspondante. Dans ce cas, vous recevrez le paiement du remboursement par anticipation illustré ci-dessous pour chaque titre de créance que vous détiendrez.

Date d'observation du remboursement par anticipation	Date de paiement du remboursement par anticipation	Barrière du remboursement par anticipation	Paiement du remboursement par anticipation
15 octobre 2025	29 octobre 2025	100,00%*	1 113,50 EUR
15 janvier 2026	29 janvier 2026	98,05%*	1 141,875 EUR
15 avril 2026	29 avril 2026	96,10%*	1 170,25 EUR
15 juillet 2026	29 juillet 2026	94,15%*	1 198,625 EUR
15 octobre 2026	29 octobre 2026	92,20%*	1 227,00 EUR
15 janvier 2027	29 janvier 2027	90,25%*	1 255,375 EUR
15 avril 2027	29 avril 2027	88,30%*	1 283,75 EUR
15 juillet 2027	29 juillet 2027	86,35%*	1 312,125 EUR
15 octobre 2027	29 octobre 2027	84,40%*	1 340,50 EUR
17 janvier 2028	31 janvier 2028	82,45%*	1 368,875 EUR
18 avril 2028	3 mai 2028	80,50%*	1 397,25 EUR
17 juillet 2028	31 juillet 2028	78,55%*	1 425,625 EUR
16 octobre 2028	30 octobre 2028	76,60%*	1 454,00 EUR
15 janvier 2029	29 janvier 2029	74,65%*	1 482,375 EUR
16 avril 2029	30 avril 2029	72,70%*	1 510,75 EUR
16 juillet 2029	30 juillet 2029	70,75%*	1 539,125 EUR
15 octobre 2029	29 octobre 2029	68,80%*	1 567,50 EUR
15 janvier 2030	29 janvier 2030	66,85%*	1 595,875 EUR
15 avril 2030	2 mai 2030	64,90%*	1 624,25 EUR
15 juillet 2030	29 juillet 2030	62,95%*	1 652,625 EUR
15 octobre 2030	29 octobre 2030	61,00%*	1 681,00 EUR
15 janvier 2031	29 janvier 2031	59,05%*	1 709,375 EUR
15 avril 2031	29 avril 2031	57,10%*	1 737,75 EUR

15 juillet 2031	29 juillet 2031	55,15%*	1 766,125 EUR
15 octobre 2031	29 octobre 2031	53,20%*	1 794,50 EUR
15 janvier 2032	29 janvier 2032	51,25%*	1 822,875 EUR
15 avril 2032	29 avril 2032	49,30%*	1 851,25 EUR
15 juillet 2032	29 juillet 2032	47,35%*	1 879,625 EUR
15 octobre 2032	29 octobre 2032	45,40%*	1 908,00 EUR
17 janvier 2033	31 janvier 2033	43,45%*	1 936,375 EUR
19 avril 2033	3 mai 2033	41,50%*	1 964,75 EUR
15 juillet 2033	29 juillet 2033	39,55%*	1 993,125 EUR
17 octobre 2033	31 octobre 2033	37,60%*	2 021,50 EUR
16 janvier 2034	30 janvier 2034	35,65%*	2 049,875 EUR
17 avril 2034	2 mai 2034	33,70%*	2 078,25 EUR
17 juillet 2034	31 juillet 2034	31,75%*	2 106,625 EUR

* du cours de référence initial.

Remboursement à l'échéance:

Cette section s'applique uniquement si aucun remboursement par anticipation ne se produit, comme décrit ci-dessus.

Le 30 octobre 2034, pour chaque titre de créance que vous détenez:

- 1. Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 16 octobre 2034 est au moins égal au niveau de la barrière, vous recevrez 2 135,00 EUR; ou
 - 2. Sinon, vous recevrez 1 000,00 EUR multiplié par (i) le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 16 octobre 2034 divisé par (ii) le prix d'exercice de l'actif sous-jacent.
- Le cours de référence initial de l'actif sous-jacent est le cours de clôture le plus bas observé le 28 juin 2024, 5 juillet 2024, 8 juillet 2024, 30 août 2024 ou 15 octobre 2024.

Le prix d'exercice est égal à 100,00% du cours de référence initial. Le niveau de la barrière est égal à 30,00% du cours de référence initial.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

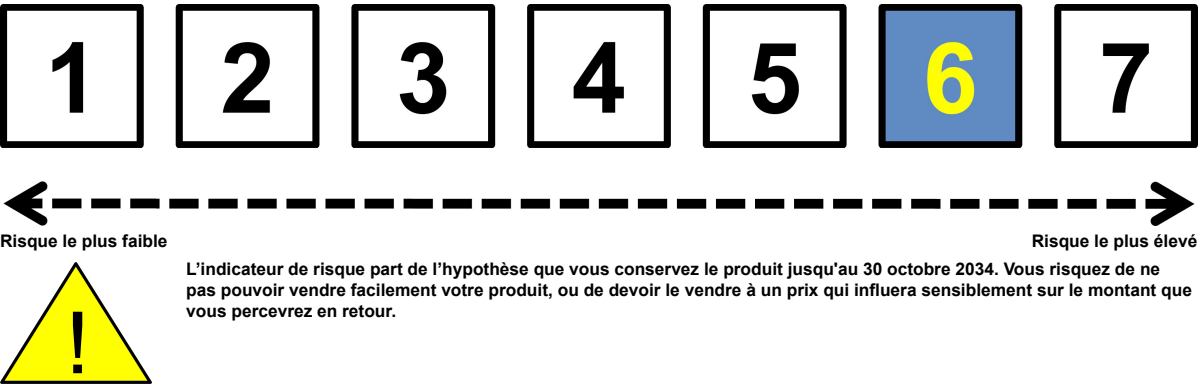
Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

- 1. ont des connaissances avancées et une compréhension complète du produit, de son marché et de ses risques et avantages spécifiques, ainsi qu'une expérience pertinente dans le secteur financier, incluant notamment des opérations fréquentes ou des participations importantes dans des produits de nature, de risque et de complexité similaires;
- 2. recherchent la croissance de leur capital, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable, ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous et comprennent que le produit peut être résilié de façon anticipée;
- 3. acceptent le risque que l'émetteur ou le garant puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement;
- 4. sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et
- 5. suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:	Jusqu'à ce que le produit soit remboursé par anticipation ou arrive à échéance		
	Ceci peut être différent selon le scénario et est indiqué dans le tableau		
Exemple d'investissement:	10 000,00 EUR		
Scénarios	<i>Si vous sortez après 1 an</i>	<i>Si vous sortez après 6 ans</i>	<i>Si vous sortez suite à un remboursement par anticipation ou à l'échéance</i>
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		

Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	208 EUR	0 EUR	614 EUR
(le produit est remboursé après 10 ans et 4 mois)	Rendement annuel moyen	-97,9%	-100,0%	-24,3%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 615 EUR	0 EUR	1 326 EUR
(le produit est remboursé après 10 ans et 4 mois)	Rendement annuel moyen	-73,9%	-100,0%	-18,2%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 783 EUR		11 135 EUR
(le produit est remboursé après 1 an et 4 mois)	Rendement annuel moyen	7,8%		10,9%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 819 EUR		13 405 EUR
(le produit est remboursé après 3 ans et 4 mois)	Rendement annuel moyen	8,2%		10,1%

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée de l'actif de référence pendant une période jusqu'à 5 années. En cas de remboursement anticipé, il a été supposé qu'aucun réinvestissement n'a été réalisé. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Goldman Sachs International n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvables, et si le garant devient également insolvable ou ne peut pas payer l'intégralité du montant garanti, vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé:

- que 10 000,00 EUR sont investis
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	<i>Si le produit est remboursé par anticipation à la première date possible, le 29 octobre 2025</i>	<i>Si le produit arrive à échéance</i>
Coûts totaux	705 EUR	705 EUR
Incidence des coûts annuels*	8,1% chaque année	0,8% chaque année

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,6% avant déduction des coûts et de 7,8% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	7,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	705 EUR
Coûts de sortie	3,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si un remboursement anticipé se produit ou si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	299 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 10 ans et 4 mois

La période de détention recommandée pour le produit est de 10 ans et 4 mois car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un remboursement par anticipation ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.